



EN BREF :

- Conditions climatiques et culturales.
- Mildiou : la prévention est de mise.
- Brûlure hâtive : premières observations.
- Doryphore et altises : efficacité des traitements.
- Repousses de pomme de terre.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

La période du 22 au 28 juin a été caractérisée par une fin de semaine avec des températures généralement chaudes, puis par la baisse des températures et le retour des précipitations. La température moyenne a été près des normales ou légèrement au-dessus pour la majorité des régions, sauf pour le Bas-Saint-Laurent où celle-ci a été sous les normales. Les précipitations reçues, bien que variables selon les secteurs, ont été généralement abondantes. Certaines régions dont l'Estrie, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont reçu des quantités d'eau supérieures à 70 mm. Le sommaire agrométéorologique présenté à l'annexe 1 donne les précisions pour chaque région.

Les températures élevées que nous avons connues les semaines antérieures, combinées à un temps sec, ont affecté les champs les plus avancés en âge. Toutefois, pour la majorité des champs, le développement est bon et les précipitations de cette semaine ont été bénéfiques dans toutes les régions. Cependant, elles n'ont pas suffi à combler le déficit hydrique dans les sols sablonneux des régions plus au sud et l'irrigation se poursuit dans la région de Lanaudière. Pour faire suite à la présence de pourriture dans les baissières qui avait été rapportée la semaine dernière, il y aura quelques champs ou sections de champs qui devront être abandonnés. Le tableau qui suit donne un aperçu de l'état de la croissance des plantations hâtives.

Régions	Croissance des plantations hâtives
Sud-ouest de Montréal	Fin floraison – récolte
Lanaudière	Fin floraison – début récolte
Mauricie, Portneuf, Centre-du-Québec	Fin floraison
Québec, Chaudière-Appalaches	Floraison
Saguenay–Lac-Saint-Jean	30 cm
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	Début floraison

Les travaux de billonnage, de sarclage et d'application d'engrais qui étaient en cours ont été ralentis par les fortes précipitations. La récolte dans les variétés hâtives se poursuit en Montérégie-Ouest et elle débutera au cours des prochains jours dans les régions de Lanaudière et de la Mauricie.

MILDIOU

L'indice de risque pour le développement du mildiou est élevé dans plusieurs régions en raison des précipitations régulières et des périodes importantes de mouillure du feuillage. Aussi, la majorité des secteurs ont reçu des quantités d'eau suffisantes pour délayer les fongicides de contact qui avaient été appliqués sur le feuillage. On considère qu'un traitement avec un fongicide de contact doit être repris s'il a subi un délavage par 25 mm ou plus de précipitation. De plus, les plants ont une croissance très rapide à cette période de l'année. Il faut donc s'assurer de protéger adéquatement les nouvelles pousses, car lorsque la mouillure du feuillage est de plus de 12 heures, les risques d'infection augmentent considérablement.

Les traitements préventifs sont donc fortement recommandés dans l'ensemble des régions. On doit commencer ou poursuivre les traitements aux 7 à 10 jours dans les champs dont les plants ont plus de 20 cm et avant que les plants ne se touchent sur le rang. Pour l'instant, aucun cas de la maladie n'est rapporté au Québec et l'utilisation de fongicides protectants est suffisante lorsqu'on prévoit pouvoir renouveler le traitement pour tenir compte de la croissance du feuillage et du délavage par la pluie. Il faut aussi établir ou réviser votre stratégie d'intervention en fonction des conditions climatiques qui s'annoncent et, dans certains cas, l'utilisation d'un fongicide pénétrant pourra être requise, car il aura l'avantage de résister au délavage par les précipitations.

BRÛLURE HÂTIVE

La maladie est maintenant observée dans les régions du centre et du sud du Québec. Cette maladie survient plus rapidement sur des cultivars sensibles et lorsque les plants sont affectés par différents stress comme le déficit hydrique ou une carence azotée. Elle affecte principalement les cultivars hâtifs et surtout les feuilles du bas de la plante. De bonnes conditions de croissance (eau, fertilisation adéquate, etc.) et les rotations aident à prévenir la maladie. Plusieurs fongicides sont homologués à la fois pour le mildiou et pour la brûlure hâtive. Lorsqu'on anticipe un problème particulier pour le développement de la brûlure hâtive, on peut utiliser des fongicides plus spécifiques pour lutter contre celle-ci.

Trois nouveaux fongicides ont été homologués au cours de la dernière année pour lutter spécifiquement contre la brûlure hâtive. Ces outils s'ajoutent à ceux déjà homologués tels que SCALA (groupe 9), LANCE (groupe 7) et REASON, HEADLINE ou QUADRIS (groupe 11). Parmi les trois nouveaux fongicides, deux appartiennent au groupe chimique 3, soit le **INSPIRE** (difénoconazole) et le **QUASH** (metconazole), alors que le **VERTISAN** (penthiopyrade) relève quant à lui du groupe chimique 7. Ces outils supplémentaires pour lutter contre la brûlure hâtive nous offrent une alternative aux produits du groupe 11 (strobilurines), pour lequel la résistance a été démontrée, ainsi qu'un plus vaste choix pour alterner les groupes chimiques afin de contrer la résistance. Les trois produits ont une activité systémique translaminaire favorisant ainsi leur pénétration dans le feuillage et une bonne résistance au délavage par la pluie. Ces produits sont utilisés principalement de façon préventive, mais le INSPIRE et le VERTISAN ont une action curative en début d'infection. Ces produits ne peuvent être utilisés que pour deux traitements consécutifs avant de passer à un fongicide ayant un mode d'action différent.

Pour être optimal, le premier traitement doit être réalisé avant l'apparition des symptômes, soit juste avant le relâchement des premières spores. Pour ce faire, il est possible d'utiliser un modèle prévisionnel basé sur les degrés-jours de croissance. Pour plus d'information sur celui-ci ainsi que sur la maladie et son contrôle, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 10** du 29 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b10pdt12.pdf>).

DORYPHORE ET ALTISES

Pour l'instant, plusieurs observateurs rapportent toujours une bonne efficacité des traitements insecticides réalisés à la plantation. Toutefois, dans certains champs plantés tôt et traités avec des insecticides du groupe 4 (imidaclopride, thiaméthoxame et clothianidine) à la plantation, on observe la présence de masses d'œufs et de larves de doryphore. Cette situation indique une diminution de l'efficacité des traitements. Ce phénomène, qui est rapporté depuis plusieurs années, implique que de la résistance des insectes à ces produits peut être en cause. Des traitements foliaires seront requis dans certains champs et, dans ces cas, **il faut absolument éviter de revenir avec des produits du groupe chimique 4 (néonicotinoïdes)**. Des insecticides appartenant à des groupes chimiques différents et possédant une bonne efficacité sont maintenant offerts (SUCCESS, ENTRUST, DELEGATE, RIMON et CORAGEN) et ceux-ci doivent être priorisés pour les traitements foliaires.

Dans les champs non traités à la plantation, pour les régions de Québec et celles plus au sud, les premières interventions foliaires sont en cours ou seront faites sous peu. Une forte éclosion larvaire a été observée depuis la dernière semaine et les seuils déterminés par la technique du boom d'éclosion ont été atteints dans plusieurs cas. L'efficacité des traitements est en général très bonne.

Des populations variables d'altises (petits coléoptères noirs de 1 à 2 mm) ont été rapportées localement pour des champs non traités avec un insecticide à la plantation. Pour le moment, il s'agit de cas isolés, souvent localisés en bordure des champs, et la quantité d'insectes retrouvés est faible. Généralement, les insecticides utilisés pour le doryphore sont aussi efficaces contre les altises.

REPOUSSES DE POMME DE TERRE

Certains collaborateurs nous signalent la présence plus importante cette année de repousses de pomme de terre dans les champs en rotation. L'hiver doux peut expliquer la survie des tubercules laissés au champ à l'automne dernier. Il est important de limiter le développement des repousses de pomme de terre, car elles peuvent être des vecteurs importants pour le mildiou et les maladies virales.

Certaines mesures peuvent être mises en place afin de réduire la repousse de volontaires. Parmi celles-ci, nous pouvons citer : 1) l'utilisation de récolteuses dont les ponts sont dotés de barres plus rapprochées permettant ainsi de diminuer la quantité de plus petits tubercules laissés au champ, 2) d'éviter le labour après la culture de la pomme de terre pour ne pas enfouir les tubercules trop profondément (destruction par le gel ou levée plus égale et rapide si non détruits) et finalement 3) d'adapter le désherbage des cultures de rotation en fonction de la destruction des repousses.

Malgré l'utilisation d'herbicides dans les cultures de rotation, la levée ultérieure de repousses spontanées représente une menace qu'il ne faut surtout pas négliger, car celles-ci ne reçoivent aucune protection par les fongicides et le mildiou peut facilement les infecter. La surveillance est donc de mise et les plants de pomme de terre qui montrent des symptômes doivent être enlevés sans tarder. Assurez-vous d'ensacher les plants infectés dès leur récolte pour ne pas disperser les spores. Un traitement localisé avec un applicateur portatif de glyphosate peut aussi être effectué dans les parcelles où la présence de repousses est faible. Cet applicateur doit permettre d'éviter la dérive sur la culture en place et l'utilisateur ne doit pas toucher les plantes traitées afin de ne pas véhiculer l'herbicide par exemple avec ses bottes.

Si un champ non destiné à la semence est contaminé par le mildiou, on pourra envisager d'appliquer un inhibiteur de germination pour contrôler les repousses l'année suivante.

Texte rédigé par :

Laure Boulet, agronome, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

Collaboration :

Serge Bouchard, technologue, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome – Avertisseuse

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

125, rue Jacques-Athanase, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2

Téléphone : 418 862-6341, poste 225 – Télécopieur : 418 682-1684

Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – pomme de terre – 29 juin 2012



POMME DE TERRE

Annexe 1

Généré le :
vendredi 29 juin 2012

Sommaire agrométéorologique

Période du :
22 au 28 juin 2012

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)		
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2012	Écart*	2011	Pour la période	Cumul (À partir du 1er avril)	
							2012	2011
Abitibi-Témiscamingue								
Barrage Angliers	8,5	29,7	676,2	+210,5	554,6	4,1	82,1	209,1
Bas-Saint-Laurent								
Baie-des-Sables	9,7	21,7	498,2	+129,2	360,8	109,7	390,1	319,0
Kamouraska (Saint-Denis)	8,0	21,9	516,9	+65,7	394,1	71,4	287,4	266,9
Mont-Joli	9,9	21,5	487,8	ND	343,0	65,9	336,0	316,8
Saint-Arsène	8,5	22,5	504,4	+86,6	365,2	92,2	300,7	288,4
Capitale-Nationale								
Château-Richer	12,6	31,0	629,6	+186,0	512,5	49,9	331,8	447,0
Donnacona-2	~	~	~	ND	550,7	~	~	408,1
Saint-Alban	10,5	30,0	666,4	+130,6	548,4	36,0	333,0	340,5
Saint-François, I.O.	12,4	31,2	686,5	+208,0	531,4	64,3	295,5	419,8
Centre-du-Québec								
Drummondville	14,0	30,0	793,4	+158,1	728,3	36,3	294,5	385,3
Pierreville	11,0	31,0	787,0	+137,0	710,3	42,9	263,6	327,8
Chaudière-Appalaches								
Charny	13,4	30,5	708,9	+162,9	568,0	60,8	353,0	369,2
Estrie								
Coaticook	10,8	27,0	666,8	+114,6	650,8	105,1	353,3	451,6
Gaspésie								
Caplan	12,0	20,0	467,2	+90,4	361,7	120,9	310,9	309,9
Lanaudière								
Joliette-Ville	10,6	29,8	752,3	+100,1	686,7	25,5	299,7	373,0
L'Assomption	11,5	30,3	778,5	+100,0	706,2	27,6	293,6	359,1
Saint-Jacques	9,9	29,1	709,9	+86,4	651,3	20,1	268,9	332,6
Saint-Michel-des-Saints	7,0	27,5	586,1	+150,7	518,8	18,7	263,1	306,9
Laurentides								
Mont-Laurier	10,0	29,3	665,2	+171,9	606,2	52,1	175,6	281,7
Saint-Janvier	11,9	28,9	764,2	+115,3	695,6	23,0	238,9	310,0
Mauricie								
Saint-Thomas-de-Caxton	8,5	30,5	692,1	+85,3	605,3	28,9	270,0	328,6
Montérégie-Est								
Farnham	9,5	29,0	797,7	+131,8	751,3	40,1	274,1	351,3
La Providence	12,2	30,2	847,2	+165,6	795,0	25,1	289,7	379,9
Saint-Amable	10,4	30,0	785,7	+101,7	728,7	32,4	313,2	393,0
Saint-Hyacinthe-2	10,2	29,0	803,3	+121,8	732,2	23,3	269,8	372,6
Montérégie-Ouest								
Côteau-du-Lac	12,0	29,0	785,9	+114,2	746,8	28,6	299,0	350,1
Hemmingford-Four-Winds	7,5	29,1	758,5	+70,8	708,0	26,2	193,9	342,1
Outaouais								
Notre-Dame-de-la-Paix	8,3	28,4	674,9	+109,2	661,9	12,7	238,1	379,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean								
Péribonka	8,2	27,1	570,5	+134,5	488,2	28,0	251,4	255,6
Saint-Ambroise	5,0	27,0	542,8	+101,1	456,9	35,2	313,9	281,8

*Écart : Écart à la moyenne 1971-2000

Préparé par Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)
Une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC